

Fiche projet : Ingénierie valorisation patrimoine

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de la structure	Communauté de communes Cœur Haute Lande
Nom et fonction du représentant légal	Dominique Coutière

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet	Ingénierie valorisation patrimoine
Public cible	Commune de Luxey, Garein, Solférino et Brocas
Périmètre d'influence du projet	Commune de Luxey, Garein, Solférino et Brocas

Présentation du projet :

Pilotée par la Communauté de communes Cœur Haute Lande (CCCHL), la mission « Ingénierie : Valorisation du patrimoine » se déroule en deux phases. La première, achevée en décembre 2023, portait sur le diagnostic, l'évaluation des besoins et la planification. La deuxième phase, objet de cette demande, vise à concrétiser les actions identifiées et passer à la réalisation.

Le territoire de la CCCHL (26 communes, 16 000 habitants), dont 22 communes font partie du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, est riche en sites patrimoniaux et touristiques, au cœur de la forêt landaise, reflétant son histoire sociale et économique. Parmi ces sites, quatre en particulier sont structurants et ont fait l'objet d'études de positionnement après des décennies d'ouverture au public :

- L'Atelier de produits résineux de Luxey, labellisé « musée de France » ;
- Les anciennes forges de Brocas, classées aux Monuments Historiques ;
- Le Domaine impérial de Solférino, site patrimonial remarquable ;
- Graine de Forêt à Garein, centre de découverte de la forêt landaise, réservoir de biodiversité du territoire.

Ces équipements, communaux (Luxey, Solférino et Brocas) et communautaire (Garein), fonctionnent en collaboration avec des associations dédiées à leur gestion. La mission s'inscrit dans un partenariat étroit avec l'équipe de conservation de l'écomusée de Marquèze, partenaire scientifique, dans le cadre du nouveau Projet Scientifique et Culturel du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, visant à développer des sites d'interprétation du patrimoine culturel « hors les murs ».

La deuxième phase de la mission, prévue de janvier 2024 à mai 2026, se concentrera sur la mise en œuvre des plans d'action élaborés lors de la phase préparatoire. Des objectifs opérationnels spécifiques sont fixés pour chaque site :

- **Les anciennes forges de Brocas** : suivi des travaux de sauvegarde et de renaturation de l'étang des forges, recherche de financements pour la restauration des forges (bâtiment ATELIER), préparation d'un nouveau concept muséal (état des lieux des connaissances, pré-programme muséographique), accompagnement de l'association des Amis des Forges pour renforcer ses capacités de communication et d'accueil,

création d'un circuit « Terra Aventura » et organisation des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 2024.

- **Graine de Forêt à Garein** : création d'un circuit immersif « Terra Aventura » valorisant la forêt et son rôle écologique, doublement de la capacité d'accueil scolaire, et développement d'une stratégie d'hébergement touristique (offre de séjours courts), en plus de l'organisation des JEP 2024.
- **Le Domaine impérial de Solférino** : étude de faisabilité pour la création d'un site d'observation des grues cendrées et du ciel étoilé, réhabilitation et valorisation de l'arboretum napoléonien, finalisation de la demande de classement aux Monuments Historiques, création d'un circuit « Terra Aventura » et organisation des JEP 2024.
- **L'Atelier de produits résineux de Luxey** : finalisation du programme muséographique, demandes de subventions, élaboration du cahier des charges et des documents de consultation des entreprises, sélection des prestataires et organisation des JEP 2024.

Les Journées Européennes du Patrimoine seront coordonnées entre les quatre sites avec la mise en place des circuits « Terra Aventura », renforçant ainsi l'attractivité du territoire.

Cette phase d'action concrète s'appuiera sur tout le travail de préparation mené en 2023, avec l'objectif de mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel exceptionnel de la Haute Lande.

CALENDRIER PREVISIONNELLES

Date de commencement d'exécution	01/01/24
Date de fin d'exécution	01/05/26

DEPENSES PREVISIONNELLES

Nature des dépenses	Montants (en €) *
Ingénierie	90 580,84
Frais de déplacement	3 623,23
Coût indirects	13 587,13
TOTAL	107 791,20

*HT : si collectivité publique ou OQDP (organisme qualifié de droit public) *TTC : pour tous les autres porteurs de projets

PLAN DE FINANCEMENT

Cofinanceurs	Subvention (en €)	%
Autofinancement	47 791,20	44%
UE FEDER	60 000	56%
TOTAL	107 791,20	100%

SUIVI GAL

Fiche-action à laquelle l'opération est rattachée	FA 3
Thématique de la fiche-action	Tourisme
Date de passage en Comité technique	25/09/24
Pré-notation en Comité technique	26/30
Date de passage en avis d'opportunité	11/12/24
Note définitive attribuée	26/30

Fiche projet : Schéma des mobilités douces et durables

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de la structure	CC Cœur Haute lande
Nom et fonction du représentant légal	Dominique Coutière

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet	Schéma des mobilités douces et durables
Public cible	CC CHL, communes et habitants
Périmètre d'influence du projet	Périmètre communautaire

Présentation du projet :

Contexte :

Située dans le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG), la Communauté de communes Cœur Haute Lande (CC CHL) regroupe 26 communes pour une population de 16 000 habitants. Ce territoire, au cœur du massif forestier des Landes de Gascogne, se distingue par la dispersion de ses centres-bourgs, souvent éloignés les uns des autres.

La charte du PNRLG impose un important travail de préservation de la biodiversité, des paysages, des milieux humides et de l'architecture traditionnelle. Ces richesses sont en partie mises en valeur par deux voies vertes, six circuits de randonnées VTT et pédestres, ainsi que deux boucles cyclotouristiques.

Entre avril et septembre, 65 000 nuitées touristiques sont enregistrées sur le territoire. Le tourisme, principalement familial, est attiré par le cadre de vie paisible et les offres permettant de découvrir les spécificités du département.

Cependant, la part modale du vélo reste relativement faible. Le réseau actuel de voies vertes et d'itinéraires, conçu principalement à des fins touristiques, n'est pas adapté aux déplacements quotidiens en raison des longues distances entre les bourgs. L'offre de transports en commun étant limitée voire inexistante, la voiture individuelle demeure le principal mode de déplacement, créant des difficultés d'accès à la formation, à l'emploi, aux soins et aux services pour les jeunes, les familles et les habitants isolés.

Problématiques de mobilité :

La dernière Analyse des Besoins Sociaux a identifié la mobilité comme un enjeu crucial pour adapter le territoire aux besoins de ses habitants. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUI-H), en cours de validation, met en avant plusieurs objectifs politiques, notamment le développement économique et touristique dans le respect de l'environnement et de la qualité paysagère. Les questions de mobilité et de développement des itinéraires doux y sont également abordées.

En parallèle, le Plan Climat Air Énergie Territorial, élaboré en concertation avec le PLUI-H, présente un plan d'actions spécifique à la mobilité. De plus, le Contrat Local de Santé, à l'échelle du Pôle Haute Lande, inclut un axe consacré à l'aménagement et à la promotion d'un cadre de vie favorable à la santé, avec pour objectif d'améliorer l'accessibilité aux services de santé et la mobilité.

Le Projet Global de Territoire de la Communauté de communes intègre également un plan d'actions visant à encourager et faciliter la mobilité des habitants, notamment des jeunes, tout en favorisant un changement des comportements pour réduire la dépendance à la voiture.

Objectifs :

La Communauté de communes souhaite à la fois identifier les aménagements cyclables et les services associés à renforcer pour encourager la pratique du vélo de loisir, mais également engager des actions visant à modifier les habitudes de déplacement quotidiennes. L'objectif est de réduire l'usage de la voiture et de promouvoir l'utilisation du vélo dès que cela est possible.

Dans ce cadre, la Communauté de communes envisage de mandater un bureau d'études pour réaliser les prestations suivantes :

1. Diagnostic du réseau existant et identification des enjeux

Une analyse détaillée des infrastructures actuelles, des besoins et des freins à la pratique du vélo.

2. Élaboration d'une stratégie de développement du réseau des voies vertes

Définir les extensions nécessaires et les améliorations à apporter pour encourager une mobilité douce, tant pour les loisirs que pour les déplacements quotidiens.

3. Programmation de la mise en œuvre du schéma directeur des mobilités douces

Prévoir les étapes et les priorités pour déployer un réseau cohérent et fonctionnel de mobilités douces sur le territoire.

L'objectif global est d'améliorer la qualité de vie des habitants en intégrant des solutions de mobilité durable, adaptées aux spécificités locales, tout en mettant en valeur le patrimoine naturel et culturel du territoire.

Le schéma directeur vise à évaluer l'existant et à identifier les actions nécessaires pour transformer les pratiques de déplacement quotidiennes, tout en facilitant l'accès aux services. Il se concentrera sur le développement des mobilités douces et durables telles que la marche, le vélo, les transports en commun, le covoiturage ou les services de transport à la demande. L'enjeu est d'améliorer la mobilité à trois échelles : à l'intérieur des bourgs, entre les bourgs et leurs quartiers, et entre les bourgs eux-mêmes.

Le schéma directeur devra répondre aux besoins de mobilité douce du territoire en :

- Assurant la connexion des voies vertes aux services des centres-bourgs,
- Recensant les améliorations et les compléments nécessaires au réseau existant, tant pour les trajets quotidiens que pour l'usage touristique,
- Identifiant les aménagements ou actions facilitant les déplacements à pied ou à vélo, en particulier dans les 9 bourgs structurants.

Il proposera une gamme d'outils adaptés au territoire, tels que des actions de communication, des initiatives d'animation et une signalétique appropriée, afin de répondre aux différents enjeux identifiés. Les nouveaux services et équipements seront pensés pour compléter au mieux l'offre locale existante, renforçant ainsi la cohérence et l'efficacité du réseau de mobilité.

CALENDRIER PREVISIONNELLES

Date de commencement d'exécution	10/09/2024
Date de fin d'exécution	31/12/2025

DEPENSES PREVISIONNELLES

Nature des dépenses	Montants (en €) *
Etude schéma des mobilités douces	35 076
TOTAL	35 076

*HT : si collectivité publique ou OQDP (organisme qualifié de droit public) *TTC : pour tous les autres porteurs de projets

PLAN DE FINANCEMENT

Cofinanceurs	Subvention (en €)	%
Autofinancement	7 015,20	20
UE - FEDER	28 060,80	80
TOTAL	35 076	100%

SUIVI GAL

Fiche-action à laquelle l'opération est rattachée	FA 3
Thématique du projet	Mobilité
Date de passage en Comité technique	25/09/24
Pré-notation en Comité technique	26/30
Date de passage en avis d'opportunité	11/12/24
Note définitive attribuée	26/90

Fiche projet : Ingénierie Patrimoine

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de la structure	Communauté de communes Landes d'Armagnac
Nom et fonction du représentant légal	Philippe Latry

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet	Ingénierie Patrimoine
Public cible	Commune
Périmètre d'influence du projet	Communauté de communes Landes d'Armagnac

Présentation du projet :

Objet de la mission : Valorisation et protection des enjeux patrimoniaux repérés dans le cadre de la mission

La CCLA souhaite réaliser un inventaire du patrimoine monumental, archéologique et historique sur les 27 communes qui la composent.

La CCLA a créé un poste de chargé de mission (poste créé par délibération du 21/11/2023) qui ira à la rencontre des maires ou des personnes ressources, afin de recenser le patrimoine (bâti, paysager, ...) public et privé. Il a donc été priorisé la recherche d'une ingénierie adaptée à cette ambition (niveau master 2 "musées et patrimoine").

La démarche permettra in fine de proposer des mesures de valorisation et de protection des éléments patrimoniaux ciblés par les élus des 27 commune.

La démarche impliquera donc, au-delà des élus des 27 communes, les acteurs chargés de faire vivre ces richesses patrimoniales, et notamment les services en charge du tourisme sur notre territoire au travers de l'Office de Tourisme des Landes d'Armagnac (OTLA).

L'OTLA vient d'ailleurs de se doter d'un outil, Patrimoine Tour, qu'il va déployer et s'appuyant sur le travail de la chargée de mission.

CALENDRIER PREVISIONNELLES

Date de commencement d'exécution	08/04/24
Date de fin d'exécution	31/12/24

DEPENSES PREVISIONNELLES

Nature des dépenses	Montants (en €) *
Charge de personnel	28 627,44
Frais de mission	1 145,09
Frais de fonctionnement (téléphonie, véhicule...)	4 294,11
TOTAL	34 066,64

**HT : si collectivité publique ou OQDP (organisme qualifié de droit public) *TTC : pour tous les autres porteurs de projets*

PLAN DE FINANCEMENT

Cofinanceurs	Subvention (en €)	%
Autofinancement	6 813,34	20
FEADER - LEADER	27 253,30	80
TOTAL	34 066,64	100%

** Le montant UE est diminué par rapport au montant demandé dans la demande d'aide car le calcul des options de coûts simplifiées a impliqué une baisse du montant des frais salariaux, et donc des frais de missions et des coûts indirects.*

SUIVI GAL

Fiche-action à laquelle l'opération est rattachée	FA 4
Thématique du projet	Patrimoine
Date de passage en Comité technique	24/09/24
Pré-notation en Comité technique	26/30
Date de passage pour avis d'opportunité	11/12/24
Note définitive attribuée	26/30

Fiche projet : Fabrique à initiatives

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de la structure	Pôle Haute Lande
Nom et fonction du représentant légal	Dominique Coutière
Adresse du demandeur	131 Place Gambetta 40630 Sabres
Taille de la structure / Nombre d'ETP	6,5 EPT

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet	Fabrique à initiatives en Haute Lande Armagnac
Localisation du projet (adresse exacte pour les investissements)	131 place Gambetta, 40630 Sabres
Public cible	Commune
Périmètre d'influence du projet	Le territoire de projet Haute Lande Armagnac

Présentation du projet :

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Haute Lande, appelé Pôle Haute Lande, est une structure issue de la coopération de deux communautés de communes : **Pays Morcenais** et **Coeur Haute Lande**. Ce territoire couvre **2 300 km²** et compte un peu plus de **25 000 habitants**.

L'instance décisionnelle du Pôle est constituée de représentants des membres (délégués communautaires) réunis au sein d'un **Comité syndical**, avec un bureau et un Président. Le Pôle Haute Lande intervient à l'échelle du **Territoire de projet « Haute Lande Armagnac »**, qui regroupe 4 communautés de communes, 71 communes, soit **1/3 du département des Landes** et un bassin de vie d'environ **43 000 habitants**.

Le Pôle Haute Lande est une structure dédiée au **développement territorial** et à l'**accompagnement de projets**. Depuis 2021, une nouvelle mission a été mise en place, axée sur la **revitalisation rurale**. Cette mission vise à accompagner les communes dans divers projets tels que :

- la production de logements communaux,
- la rénovation énergétique des bâtiments,
- la requalification des traversées de bourg,
- l'aménagement des espaces publics.

La chargée de mission guide les acteurs locaux dans la réflexion, la méthodologie et la mise en relation avec les partenaires publics et financiers, afin de garantir une bonne mise en œuvre des projets.

Contexte et problématique :

Sur ce vaste territoire, plusieurs communes possèdent des bâtiments vacants et s'interrogent sur leur avenir. De nombreux commerces ruraux, souvent les derniers commerces du village, ferment sans trouver de repreneurs. Les équipes municipales peinent à trouver des gérants en adéquation avec leurs attentes. Face à ces enjeux, peu d'outils sont mobilisables pour encourager l'initiative.

La Fabrique à initiatives : un nouvel outil

Afin de répondre à ces besoins, l'équipe du Pôle Haute Lande a cherché à se doter d'un nouvel outil : **La Fabrique à initiatives**. Ce dispositif d'innovation sociale, coordonné au niveau national par l'**AVISE**, a pour mission de développer de nouvelles activités économiques adaptées aux territoires en connectant les acteurs publics, privés et citoyens. Il s'inscrit dans le champ de l'**Économie Sociale et Solidaire** et s'avère être un complément aux outils déjà utilisés pour l'accompagnement des collectivités et des acteurs associatifs et économiques.

En décembre 2023, l'équipe du Pôle Haute Lande a choisi de se former à la méthode de la Fabrique à initiatives via un **transfert de savoir-faire**, avec pour objectif le lancement d'une **expérimentation** à l'échelle du Territoire de projet. Ce dispositif doit permettre d'accompagner, structurer les réflexions et faciliter l'émergence de projets sur-mesure, adaptés aux besoins du territoire.

Objectifs du projet :

L'expérimentation de la Fabrique à initiatives est prévue sur deux ans, de 2024 à 2025. Bien que l'équipe ait suivi une formation théorique, il est nécessaire de faire appel à des **prestations extérieures** pour répondre aux spécificités des projets intégrés à la Fabrique.

Le projet présenté vise à tirer parti de cette période d'expérimentation autour de deux axes :

1. **Recours à des prestataires experts** pour assister et accompagner le pilotage de la Fabrique à initiatives par le Pôle Haute Lande.
2. **Participation de l'équipe du Pôle aux différents événements du réseau « Fabrique à initiatives »** animés par l'Avise, afin de bénéficier de leur expérience terrain.

Ce projet, fondé sur l'innovation sociale et l'accompagnement au plus près des besoins des communes, entend favoriser la revitalisation des territoires ruraux et la création d'activités économiques durables.

CALENDRIER PREVISIONNELLES

Date de commencement d'exécution	01/05/2024
Date de fin d'exécution	30/04/2026

DEPENSES PREVISIONNELLES

Nature des dépenses	Montants (en €) *
Accompagnement élaboration business model	10 522
Accompagnement appropriation méthodologique Fabrique	6 400
Participation aux rencontres réseau Fabriques à initiative	6 500
TOTAL	23 422€

*HT : si collectivité publique ou OQDP (organisme qualifié de droit public) *TTC : pour tous les autres porteurs de projets

PLAN DE FINANCEMENT

Cofinanceurs	Subvention (en€)	%
Autofinancement	4 684,40	20
FEADER - LEADER	18 737,60	80
TOTAL	23 422,00	100%

SUIVI GAL

Fiche-action à laquelle l'opération est rattachée	FA 5
Thématique du projet	ESS
Date de passage en Comité technique	24/09/24
Pré-notation en Comité technique	29/30
Date de passage en avis d'opportunité	11/12/24
Note définitive attribuée	29/30